

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE

Intermédiaire Canadien

Vol. IX. CapRouge, Q., AOUT, 1877. No. 8

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

↪ Notre livraison de Mai contenant 48 pages, nous n'en donnons que 16 dans la présente.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.— NÉVROPTÈRES.

(Continué de la page 217).

Fam. XIII. LIMNOPHILIDES. *Limnophilidæ*.

Tête médiocrement allongée en avant.

Antennes longues, mais dépassant rarement les ailes, médiocrement épaisses, à article basilaire bulbeux.

Trois ocelles.

Palpes maxillaires de trois articles chez le ♂ et de cinq chez la ♀, à peine pubescents, l'article basilaire court.

Ailes supérieures ordinairement amples, généralement peu pubescentes, portant 9 cellules apicales et 2 taches hyalines bien distinctes, la 1^{ère} vers le milieu, et la 2^e à l'endroit où s'anastomosent les nervures; certains auteurs désignent cette dernière par le nom de *thyridion*. Ailes inférieures plus courtes et plus larges que les supérieures, et largement pliées au repos.

Pattes généralement longues, les éperons des jambes variant en nombre, mais jamais 2, 4, 4 comme dans les Phryganes, les jambes intermédiaires n'en ont jamais plus

de trois. De fortes épines garnissent d'ordinaire les jambes et les tarsi.

Abdomen généralement court et robuste, les ♂ avec 3 paires d'appendices, les supérieurs petits, les intermédiaires lancéolés, les inférieurs plus allongés. Dans les ♀, le 8^e segment ventral porte l'écaille vulvaire, en forme de langue, généralement trifide.

Les larves des Limnophilides ont beaucoup de ressemblance avec celles des Phryganides, comme elles, elles se renferment dans des étuis mobiles dont les matériaux varient suivant les eaux qu'elles habitent, les unes préférant les eaux courantes et les autres celle des étangs et des marais.

Cette famille renferme une trentaine de genres, dont la moitié environ se rencontre dans l'Amérique du Nord. Nous n'avons encore rencontré que des représentants des 7 genres ci-dessous.

Clef pour la distinction des genres.

- Eperons 1, 3, 4;
 Ailes antérieures tronquées à l'extrémité.....1. LIMNOPHILUS.
 Ailes antérieures elliptiques à l'extrémité;
 Cellules discoïdales anguleuses à l'extrémité...2. STENOPHYLAX.
 Cellules discoïdales carrées à l'extrémité.....3. ANABOLIA.
 Eperons 1, 2, 3.....4. HALLESUS.
 Eperons 1, 3, 3.....5. ECCLISOPTERYX.
 Eperons 1, 2, 2;
 Ailes antérieures larges, les postérieures ♂ sans
 poche à la base.....6. PLATYPHYLAX.
 Ailes antérieures étroites, les postérieures ♂ avec
 une poche à la base.....7. CRYPTOTHRIX.
 1. Gen. LIMNOPHILE. *Limnophilus*, Burm.

Eperons 1, 3, 4 dans les deux sexes.

Ailes antérieures étroites et allongées, avec le bord costal un peu arqué et le bord apical tronqué plus ou moins obliquement, à pubescence faible, avec une tache pâle plus ou moins rhomboïdale vers le milieu; stigma le plus souvent distinct. Ailes postérieures excisées seulement légèrement au sommet.

Larves fréquentant d'ordinaire les eaux stagnantes.

composant leurs étuis de matériaux ligneux ou herbacés
5 espèces rencontrées.

Couleur fauve ;

Les 2 taches des ailes antérieures simplement hyalines.....1. **subguttatus**.

Les 2 taches des ailes antérieures argentées....2. **sublunatus**.

Couleur brune, légèrement jaunâtre ;

Ailes brunes-hyalines, guttulées de jaune-pâle à l'extrémité et au bord postérieur.....3. **pudicus**.

Ailes testacées, plus ou moins tachées de brun ;

Le bord antérieur avec les 2 taches presque immaculées.....4. **stipatus**.

Le bord antérieur avec les taches guttulées fortement de brun.....5. **plaga**.

1. Limnophile subguttulé. *Limnophilus subguttatus*, Walk.
—Long. .70 pouce; extension des ailes 1.20 pce. Fauve avec poils jaunes. Antennes fauves, annelées de brun, l'article basilaire poilu. Tête et prothorax, fauve, orange en dessus, le dernier avec une bande de poils jaunâtres de chaque côté. Pattes jaunes avec les épines noires et les éperons bruns. Ailes antérieures larges, tronquées obliquement à l'extrémité, d'un jaune d'ocre, le sommet, la base avec le bord postérieur, brun avec points pâles, le disque aussi obscurci de brun, avec la tache pâle du milieu et le thyridion, blanchâtres, sans être parfaitement hyalin; stigma brun foncé, entouré d'un cercle hyalin; ailes postérieures blanc-jaunâtre.—AC.

2. Limnophile subluné. *Limnophilus sublunatus*, Hag.—Long. .55 pce.; extension des ailes 1.10 pce. Fauve clair avec poils jaunâtres. Prothorax portant de chaque côté du milieu une strie soulevée chargée de fortes granulations. Pattes jaune-pâle, avec les épines noires et les éperons pâles. Ailes antérieures brun-jaunâtre, avec le bord costal, la tache du milieu, le thyridion et le bord postérieur d'un hyalin argenté, très apparent, le brun de l'extrémité portant quelques points pâles; stigma jaune avec une tache brune au milieu. Ailes inférieures sub-hyalines.—PC.

Le blanc argenté des ailes supérieures de cette espèce la fait distinguer à première vue.

3. Limnophile pudique. *Limnophilus pudicus*, Hag.—Long. .55 pce.; extension des ailes 1.00 pce. Brun cendré avec poils bruns. Antennes brunes, étroitement annelées de jaune-pâle. Pattes testacées avec les épines noires et les éperons pâles, les antérieures plus obscures,

l'extrémité des articles des tarsi, noire. Abdomen testacé en dessous. Ailes antérieures d'un brun transparent, les nervures en partie brunes, le bord postérieur avec le sommet à points bruns peu distincts; stigma brun-foncé avec une tache sub hyaline au milieu. Ailes postérieures d'un gris transparent.—C.

Les taches brunes de l'extrémité des ailes distinguent surtout cette espèce des voisines.

4. *Limnophile épais*. *Limnophilus stipatus*, Walk. ; *L. subpunctulatus*, Zett.—Long. .55 pce.; extension des ailes 1.10 pce. Noir teinté de gris avec poils jaunes. Thorax gris-noir avec une double strie en dessus jaune et poilue. Pattes jaunâtres avec les épines noires, épérons plus clairs. Abdomen annelé de jaune en dessous. Ailes blanchâtres-hyalines avec poils d'un blanc de neige et nervures en partie brunes, portant de grandes gouttelettes brunes en partie confluentes sur le disque et formant des taches continues, le bord costal avec la tache du milieu et le thyridion presque immaculés, l'extrémité ne portant aussi que des gouttelettes brunes peu nombreuses.—C.

Les taches hyalines des ailes supérieures de cette espèce paraissent, comme dans la *sublanatus*, d'un blanc d'argent, mais le reste de la coloration est brun et non jaune.

5. *Limnophile plaie*. *Limnophilus plaga*, Walk.—Long. .45 pce. ; extension des ailes. 95 pce. Brun-testacé avec poils pâles et une pubescence noire. Antennes brunes, annelées de jaune. Pattes brun-clair avec les épines noires. Ailes antérieures testacées, âles, avec le stigma et une grande tache en arrière du milieu, brun, l'extrémité obscurcie par des taches brunes confluentes, la tache pâle du milieu et le thyridion peu étendus, sub-hyalins.—PC.

(A continuer.)

LE COURRIER DU CANADA ET L'ÉVÉNEMENT.

Si l'on s'en tenait toujours strictement à la vérité, il n'y aurait aucune difficulté susceptible d'échapper à une solution prompte et équitable. Car dans toute polémique, quand on en est rendu à opposer le non au oui, toute discussion devient de suite inutile; le public n'a plus qu'à proclamer son verdict.

Mais il n'arrive malheureusement que trop souvent que ce caractère de franchise et de loyauté se fait remarquer par son absence chez certains journalistes. Le *Courrier du Canada* en a donné des preuves surabondantes depuis notre dernière livraison. Dans ses numéros des 23, 31 Juillet et 3 Août, il nous cite de nouveau devant le public, en renchérissant encore dans ses attaques contre notre humble individualité, et à chaque fois, la vérité a plus ou moins à souffrir, sinon d'un entier travestissement, du moins d'une exposition de faits et d'avancés où ses droits se trouvent plus ou moins lésés.

Le *Courrier* a donné un résumé de toute l'affaire; mais comme ce résumé n'est pas en tout conforme à la vérité, rappelons ici les faits en quelques mots.

Dans notre livraison de Juin, continuant notre revue de la presse, nous faisons une appréciation du *Courrier*, appréciation que M. Brousseau le propriétaire de cette feuille, et M. Vallée le rédacteur, ont reconnu devant nous être impartiale et satisfaisante.

Dans le numéro du 21 Juin du *Courrier*, paraît une critique de notre revue de la presse. Nous n'avions rien à dire; M. Vallée était dans son droit, s'il s'en fut tenu à critiquer seulement notre style et nos phrases.

Mais voilà que pour nous trouver en faute comme il l'aurait désiré, il nous prête une phrase qui ne nous appartenait pas, qui était entièrement de sa fabrication, puisque la nôtre avait la *Minerve* pour sujet, et la sienne M. Danse-reau.

Là dessus nous nous adressons au propriétaire, M. Brousseau, pour nous plaindre de ce procédé. M. Brousseau se montre très mécontent contre son rédacteur, nous dit qu'il avait lui-même forcé ce rédacteur à faire apologie dans le cas de M. Archer, qui lui aussi avait été injurié par le *Courrier*, et nous engage à répondre.

Nous adressons de suite au rédacteur du *Courrier* une demande de rectification. Deux jours, trois jours, quatre jours se passent; pas de réponse et rien ne paraît.

Nous nous adressons alors, par lettre, au proprié-

taire M. Brousseau, le priant de ne pas nous mettre dans la pénible nécessité d'avoir à lui dire publiquement des choses désagréables, puisqu'il nous faisait injurier par son journal. Pas de réponse.

C'est alors que nous recourons au *Canadien*, qui publie la lettre que nous avons adressée à M. Vallée et que nous avons reproduite dans notre dernier numéro, p. 228.

M. Vallée répète que nous l'injurons dans cette lettre et que nous attaquons son caractère. Mais en quoi? Il n'y a pas d'injure là, puisque les reproches que nous lui adressons sont fondés. Nous accusons sa franchise en ne reproduisant pas notre phrase telle qu'elle était; mais nous mettons sa phrase avec la nôtre en regard pour permettre au public de juger. Si M. Vallée trouvait notre lettre blessante dans ses termes, pourquoi ne faisait-il pas une rectification de son choix, puisque nous lui prouvions qu'il n'avait pas respecté la vérité?

Nous avons, dans notre dernier numéro, fait ressortir, en en donnant les preuves, les manques de bonne foi de M. Vallée, et voila que dans son numéro du 28 ultimo, il revient à la charge en portant contre nous les accusations les plus outrageantes.

Il nous donne comme un "écrivain qui, pour atteindre son but, est capable de bien des bassesses." Il nous représente comme ne méritant plus le respect dû à notre caractère de prêtre, proclame que nos écrits nous déshonorent, etc.

Mais, M. Vallée, vous vous oubliez là étrangement! Que ce prêtre se rende digne du respect dû à son caractère et nous le respecterons, dites-vous; mais vous endossez là la rengaine de tous les libéraux, libres-penseurs, impies et autres qui ont voulu manger du prêtre. Aussi voyez avec quelle joie nos journaux rouges se sont emparés de vos injures lancées à la face d'un prêtre. Avez-vous oublié qu'à deux pas de votre bureau, se trouve notre supérieur ecclésiastique, devant lequel, si vous entendez bien votre religion, vous devez avant tout faire valoir les énormes charges que vous portez contre un membre de son clergé? Or, sachez M. Vallée que nous serons toujours prêt à aller

vous rencontrer devant n'importe quel tribunal pour répondre à vos accusations. Nous avons la conscience, durant un ministère pastoral de plus de 25 ans, et durant notre vie d'écrivain depuis plus de 20 ans, de n'avoir jamais oublié notre caractère de prêtre; vos folles et malicieuses insinuations ne sauraient nous inspirer aucune crainte, et ne pourront nuire qu'à votre feuille et à vous-même comme vous l'a si bien dit le *Canadien*.

M. Vallée nous accuse d'avoir retiré la discussion du terrain littéraire pour l'avoir amenée sur le terrain des personnalités.

Mais quand, où, comment avons-nous employé les personnalités à l'égard de ceux que nous avons critiqués? Ne nous sommes-nous pas strictement borné à critiquer les écrits et à juger les écrivains uniquement par leurs productions? MM. Vallée, Lafrance et autres sont-ils bons époux, bons pères de famille, sobres, chrétiens pratiquants etc.? C'est ce que nous ne savons pas, et ce que nous n'avons aucun intérêt à connaître; nous voulons bien supposer qu'ils possèdent toutes ces bonnes qualités, et jamais nous ne descendrons au rôle vil de calomniateur pour les perdre dans l'opinion publique; nos principes comme notre conscience nous le défendent. Si nous avons dit que M. Lafrance est un libéral, c'est qu'il se vante de l'être, et qu'il a écrit, en parlant de politique: que les prêtre se taisent, là est le salut et là seulement, et une foule d'autres erreurs non moins condamnables. Et si nous disons aujourd'hui que M. Vallée est un insulteur du clergé, c'est que dans le numéro du *Courrier* du 28 Juillet, il lui a plu de nous retrancher, pour ainsi dire, du corps, pour se donner le plaisir de nous injurier à son aise.

C'est après avoir lancé contre nous d'aussi graves accusations que le *Courrier* a encore la naïveté d'écrire :

“ Si notre accusation blesse le caractère sacerdotal *in ipso* de l'écrivain du *Naturaliste*, nous la retirons; mais avant cela, il faudra que M. Provancher nous appelle devant le tribunal compétent, et que l'autorité décide entre nous.”

Entendez un voyou qu'on a traîné à la police correctionnelle pour avoir volé une paire de pantalons : " si on fait la preuve que j'ai volé ces pantalons, je reconnaitrai que j'ai blessé la justice." Tel est exactement le langage de M. Vallée.

Mais depuis quand donc les notaires appartiennent-ils à la hiérarchie sacerdotale, pour que M. Vallée puisse nous inviter à le traduire devant l'Evêque ? Et qu'irions-nous demander à l'autorité ecclésiastique ? De censurer la conduite de Mr. Vallée ? Mais est-ce que l'Evêque avec tous les gens sensés n'ont pas déjà vertement blâmé les écarts si regrettables du *Courrier* ? Amis et adversaires sont d'accord sur ce point, témoins le *Canadien* et l'*Evénement*. Et quelle peine pourrait porter contre lui l'autorité ecclésiastique ? Tandis qu'il en est autrement pour lui à notre égard. Si les accusations qu'il lance sont fondées, il aurait dû, en bon chrétien, s'adresser de suite à l'Evêque, qui a en mains toute autorité pour punir le prêtre qui s'écarte du devoir.

Le *Canadien* voulant dégager la responsabilité du parti conservateur des attaques du *Courrier* contre un prêtre, a cru devoir intervenir, pour faire entendre raison à son confrère. Mais peine inutile, cette intervention n'a eu pour effet que de porter le *Courrier* à s'enfoncer davantage dans la route peu honorable où il se trouvait engagé, en lui fournissant l'occasion d'ajouter des insinuations encore plus malicieuses que celles déjà émises. Et le *Courrier* croit trouver une excuse à sa conduite en disant qu'il nous a traité comme nous avons traité les Révds. MM. Brunet, Pilote, Leclerc et Proulx.

Quelle logique admirable ! Si nous enissions fait mal, le *Courrier* se croirait autorisé à en faire autant. Mais il n'en est rien. MM. Pilote et Proulx (quel M. Proulx ?) n'ont jamais été rédacteurs de journaux, et nous n'avons jamais eu de polémiques avec eux. Quant aux autres, nous n'avons jamais critiqué que leurs écrits, comme ils l'ont fait des nôtres, et nos discussions se sont toujours tenues exclusivement sur le terrain littéraire.

M. Vallée fait erreur, en écrivant dans son numéro du 31 Juillet, que nous avons adressé " une lettre fort inju-

rieuse à son égard au propriétaire du *Courrier du Canada*, avec prière de la publier dans son journal”.

C'est à M. Vallée lui-même que nous nous sommes adressé, pour demander une rectification d'une erreur qu'il avait commise, et c'est lui qui nous a refusé cet acte de justice. La lettre que nous avons adressée, trois ou quatre jours plus tard — non pas le lendemain comme l'avance M. Vallée — à M. Brousseau, était purement confidentielle, et ne contenait aucune demande de publication.

Mais quelle était donc cette faute extraordinaire, dans cette dernière lettre, dont se plaint M. Vallée, et qu'il n'a pas voulu faire connaître? Oh! c'était un crime à mériter la corde; voyez:

Nous reposant sur une ancienne amitié de plus de 20 ans, nous demandions à M. Brousseau la rectification du manque de franchise de la part de M. Vallée, et nous ajoutions: il faudra que le *Courrier* ait la vie bien dure, si son rédacteur actuel ne parvient pas à le faire périr. N'est-ce pas là un cas pendable? Et la diffamation de M. Archer, et les nombreux écarts de ce rédacteur, si compromettants pour le gouvernement et le parti conservateur, et son échauffourée à propos du conseil de ville etc., ne suffisaient pas sans doute pour nous autoriser à parler ainsi? Et la guerre d'allemand qu'il nous fait actuellement, sans cause ni raison, n'est pas encore une confirmation de notre prévision?

Lorsque nous avons demandé à M. Vallée, après qu'il nous eût traité de menteur, de faussaire, etc., pourquoi il en agissait ainsi, puisqu'il reconnaissait que notre appréciation du *Courrier* était impartiale et n'avait rien de blessant pour lui, il nous répondit que c'était pour le plaisir de faire une malice littéraire.

Mais les malices littéraires ne se font jamais sans être assaisonnées de ce sel attique dont M. Vallée n'a jamais pu renouveler la provision depuis qu'il est au *Courrier*, et, en second lieu, elles exigent toujours un tel sentiment des convenances et de la justice, que la vérité ne puisse jamais avoir à en souffrir. Or toute la polémique actuelle ne dé-

montre que trop que ce sentiment est encore à venir chez M. Vallée.

Bien que nous n'ayions pas dit un mot depuis notre dernière livraison, le *Courrier* du 4 du courant paraît encore avec un article portant notre nom comme en-tête, dans lequel M. Vallée s'efforce de nouveau de faire croire que nous avons été blessé de sa critique de nos phrases.

Notre demande même de rectification, comme on peut le voir à la page 228, est la preuve du contraire ; puisque nous nous bornons exclusivement à redresser le manque de franchise de M. Vallée, sans faire mention aucune de ses critiques. D'ailleurs un écrivain, qui ignore que cent signifie souvent un nombre indéterminé ; qui n'est pas capable de comprendre une phrase comme celle-ci :

“ Un article sur la mort d'un enfant qui prendra près d'une colonne”, demandant si c'est l'article, la mort ou l'enfant qui prendra près d'une colonne ; qui trouve sont plus fort argument dans une erreur typographique ; un écrivain de cette force, disons-nous, n'a rien d'inquiétant avec ses critiques, on peut le laisser passer sans crainte aucune d'avoir à en souffrir en quelque façon.

Nous lisons dans l'*Événement* du 26 Juillet dernier.

“ Croyez-vous que si nous eussions voulu entrer sur le terrain des personnalités, comme vous l'avez fait à notre égard, nous n'aurions pas trouvé quelque chose qui eût pu vous blesser profondément, et comme homme et comme prêtre ? ”

Des personnalités contre M. Lafrance ? Mais où et quand avons-nous parlé de vous ? Nous avons attaqué l'*Événement* sur ses principes, tels que consignés dans ses feuilles, et si vous êtes capable de vous justifier, il y va de votre intérêt de le faire ; mais pour ce qui est de votre personne, nous n'en avons jamais rien dit ; d'ailleurs nous ne vous connaissons pas ; nous n'avons jamais mangé une pincée de sel avec vous !

Quant à ce qui est de *pouvoir trouver des choses blessantes*, nous vous savons très capable sous ce rapport ; d'ailleurs n'avez-vous pas trois ou quatre clichés de gros

mots et de grossières injures toujours à votre disposition ? Vous n'auriez eu qu'à nous appliquer les aménités que vous adressez habituellement depuis six mois au *Canadien* et au *Courrier*, et vous auriez passé chez vous pour un homme habile ; mais les gens sensés se seraient demandé en quoi le public pouvait s'intéresser à notre humble individualité, et si des écarts comme ceux qui vous sont habituels, et comme ceux dans lesquels vient de s'illustrer le *Courrier*, sont bien propres à faire honneur à notre littérature, et n'accusent pas quelque solution de continuité dans la matière que renferme l'enveloppe céphalique de ceux qui s'en rendent coupables ?

Evidemment l'*Événement* et le *Courrier* n'ont pas une idée exacte des mots *personnalité* et *injure*. La critique des écrits, de même que le caractère que se donne un écrivain dans ces mêmes écrits, ne sont pas des personnalités, et des reproches fondés et appuyés de preuves ne peuvent non plus constituer des injures. Qu'ils voient au dictionnaire.

LA CHRYSOMELE DE LA POMME DE TERRE.

La Chrysomele poursuit rapidement sa marche d'invasion dans le district de Québec. Nous n'avons pas été peu surpris de la rencontrer, le 3 du courant, sur le chemin du lac St. Jean, à 24 milles en arrière de Québec. Il n'y a encore là, en pleines Laurentides, que deux habitations, séparées par une forêt de cinq milles des cultures les plus voisines, des habitants de Stoneham. Et chose assez singulière, c'est qu'on n'a pas encore rencontré l'insecte destructeur dans ce dernier endroit.

Comment donc peut-il se trouver ainsi au milieu des bois ?

Sans doute qu'il y a été apporté avec les provisions que l'on transporte par cette route aux nombreux travailleurs employés à la confection de ce chemin, qui dans quelques semaines seulement, mettra le lac St. Jean en communication directe, par une bonne route carrossable, avec la cité de Québec, distance de 48 lieues.

Il n'y a pas de doute que ce nouveau débouché va donner un puissant essort à la colonisation du riche et vaste territoire qui avoisine le lac St. Jean, et Mr. le curé de Beauport, qui s'est donné tant de trouble pour l'ouverture de ce chemin, et qui n'a eu jusqu'à ce jour que des déboires et des injures pour récompense, pourra voir les fruits de la semence qu'il a jetée là avec tant de peines, et entendre les nombreux colons qui prendront cette route bénir ses efforts et sa constance pour leur avoir ainsi offert le moyen d'assurer l'avenir de leurs familles, de fixer leurs enfants au sol de la patrie, d'en faire de respectables et prospères cultivateurs, au lieu de ces malheureux ouvriers des villes que la dureté des temps aujourd'hui force à s'expatrier, ou retient dans la misère.

Remarquons en passant que ce chemin du lac St. Jean ne sera pas une route solitaire de 48 lieues, mais que, dans quelques années seulement, il y aura des habitations d'échelonnées sur tout le parcours. Dans toute la partie que nous avons parcourue—et on nous dit qu'au delà ce l'est encore davantage—les montagnes sont partout séparées par des vallées parfois d'assez peu d'étendue, il est vrai, mais tout aussi cultivables que celles de Laval et de Stoneham, et MM. Lachance et Vermette, les deux seuls colons actuellement sur cette route, ont des récoltes de foin, d'avoine, de patates, de légumes, comme on n'en peut voir de plus belles, nulle part ailleurs dans les vieilles paroisses.

Nous nous étonnons qu'au lieu de dépenser en pure perte les sommes énormes qu'on a englouties dans le chemin Gosford, on n'ait pas de suite dirigé un chemin de fer dans cette direction. Un chemin de fer n'offrirait aucune difficulté extraordinaire à travers ces montagnes, et elles sont partout si richement boisées, qu'elles offriraient une source inépuisable pour fournir le combustible à la cité de Québec, et aux paroisses avoisinantes qui commencent déjà à souffrir de la disparition des forêts.

Pour revenir à notre insecte, il n'y a pas de doute qu'une seule femelle fécondée, attachée à un sac de farine ou même à une botte de foin, sur les charrettes que l'on charge à Québec pour l'approvisionnement des travailleurs

sur la route, a pu donner naissance aux nombreuses larves que nous avons vues chez Vernet. Ce brave colon s'était déjà mis à leur faire la chasse, et nous l'avons fortement encouragé à travailler à les exterminer jusqu'à la dernière, si la chose était possible.

L'insecte a aussi fait son apparition au CapRouge. On nous avait apporté, à plusieurs reprises, des larves cueillies sur les patates, pour nous demander si ce n'étaient pas là celles de la fameuse Chrysomèle. Nous avons toujours répondu négativement, car toujours c'était des larves de la *Lema trilineata* qu'on nous avait montrées; cet insecte vit aussi sur la patate, mais ne se montre jamais assez nombreux pour causer des dommages considérables. Il y a environ une quinzaine de jours, un enfant de notre voisinage nous apporta des larves de la véritable Chrysomèle, *Chrysomela decemlineata*; nous nous transportons de suite dans le jardin où elles avaient été trouvées, et en moins d'une minute, avec notre filet à insectes, nous en recueillons tout près de la moitié d'une tasse à thé, de toutes grosseurs, quelques unes mêmes sur le point de subir leur métamorphose. Nous n'en trouvons aucune à l'état parfait, mais la propriétaire nous fit comprendre, par la description qu'elle nous en donna, qu'elle en avait pris deux la veille.

Voulant nous assurer si les volailles pouvaient servir à la destruction de ces insectes, nous étalons ces larves devant des poules; elles en mangent quelques unes des plus petites, et se contentent de becqueter les autres sans les avaler. D'où nous concluons que les poules refusent absolument cette nourriture. On nous dit qu'il n'en est pas ainsi pour les dindons, qu'ils en sont même friands; c'est ce qu'il faudrait constater d'une manière certaine.

Cinq ou six jours plus tard, un autre enfant nous apportait une femelle à l'état parfait qu'il avait capturée, au vol, dans le chemin. C'était sans doute une larve qui venait de subir sa métamorphose et qui était en route pour trouver un nouveau champ de pommes de terre où elle pût déposer ses œufs.

Le langage de nos journaux à propos de cet insecte, et les conversations que nous avons entendues à différentes

reprises à son sujet, nous convainquent, une fois de plus, qu'on a grandement tort de ne pas même donner les premières notions d'histoire naturelle dans nos maisons d'éducation. Ignorer les métamorphoses des insectes, ne pas savoir, par exemple, que tout papillon vient d'une chenille, que tout insecte vient d'une larve plus ou moins vermiforme, est inexcusable dans un homme qui a fait un cours classique. Cependant ils ne sont pas rares encore ceux dont les connaissances sont bornées jusqu'à ce point. Mais ce qu'il y a encore de plus étonnant, c'est que très souvent on a si peu conscience de son manque de connaissances, qu'on n'hésite pas de profiter d'une observation faite sans soin et en passant, pour faire la loi à ceux qui ont fait des études spéciales du sujet.

On nous demandait dernièrement, dans un cercle de personnes d'éducation, de faire connaître la Chrysomèle de la pomme de terre.—C'est un petit barbeau, leur dîmes-nous, de moins d'un demi-pouce de long, à corps fort bombé, de couleur jaunâtre avec 10 lignes noires sur le dos, ayant les pattes et le dessous rougeâtres, à téguments cornés, lisses et brillants, ayant quatre ailes, c'est-à-dire deux véritables ailes recouvertes par des élytres ou étuis cornés.— Oh ! ce n'est pas là la mouche de la patate, reprit un grave personnage, cette mouche est très molle, rouge et n'a pas d'ailes.—Celles que vous avez vues n'avaient pas d'ailes, parce qu'elles n'étaient pas arrivées au temps d'en avoir.—Ces insectes n'ont certainement pas d'ailes, car j'en ai vu de gros et de petits, et aucun n'en portait.—Lorsque vous rencontrez les enfants d'une école sortant de leur classe, vous ne vous étonnez pas, n'est-ce pas, de les voir tous sans barbe ? parce que le temps pour eux d'en avoir n'est pas encore arrivé ; or il en est ainsi des insectes que vous avez rencontrés. Ils étaient encore tous à l'état de larve. Mais attendez ; ils vont subir leur métamorphose, et se montrer ensuite à l'état parfait, avec des ailes. C'est la loi commune à tous les insectes, à quelques exceptions près.—On parut médiocrement satisfait des explications, et on ne se montra nullement disposé à reconnaître qu'on s'était trompé.

Disons aussi que c'est ce manque de connaissance qui a porté nos journalistes à donner à cet insecte les noms de *mouche* ou de *punaise*, appellations si propres à induire en erreur en donnant une fausse idée de l'insecte en question, car il ne ressemble en aucune façon à une mouche ni à une punaise. Lorsqu'on vous présente une personne que vous ne connaissez pas, vous la nommez sans répugnance, Berlinguet, Chateaufort, Marche-à-terre, etc., suivant qu'on vous l'a désignée ; or cet insecte n'étant pas connu ici, pourquoi ne pas lui avoir donné de suite son véritable nom ? On aurait tout aussi bien dit la Chrysomèle ou le bar

beau de la patate, que la *mouche* ou la *punaise* de la patate, et on n'aurait induit personne en erreur par son nom seul. On devrait s'appliquer dans nos maisons d'éducation à vulgariser les noms de nos productions naturelles, plantes, insectes, etc. ; rien de plus facile avec les enfants, nous en avons vingt fois fait la preuve. Un enfant nous apporte-t-il un insecte ? C'est un taupin, un staphylin, une cicindelle, disons-nous, suivant le cas. Et très souvent nous le voyons revenir le lendemain nous dire, en tenant un nouvel insecte : "voici encore un taupin, un staphylin etc., car il est semblable à celui que je vous ai apporté hier."

Et quel embarras quand, en écrivant, il faut désigner des plantes ou des animaux dont on ne connaît ni le nom, ni la famille, ni même l'ordre ou la classe dans lesquels ils se rangent ! Il est incontestable que quelques leçons sur nos productions naturelles données aux jeunes gens, leur seraient des plus avantageuses.

FEU LE DR. P. P. CARPENTER.

Le 24 Mai dernier, s'éteignait à Montréal, dans la 58e année de son âge, un modeste savant, dont les aptitudes, sans faire grand bruit, avaient cependant hautement été appréciées et en Europe et en Amérique. C'est surtout comme malacologiste que le Dr. Carpenter s'était fait connaître.

Philippe Pearsall Carpenter était né à Bristol, Angleterre, en 1819. Il appartenait à une famille de littérateurs distingués ; son frère, le Dr. W. Carpenter, s'est fait remarquer surtout comme physiologiste, et sa sœur, Mary Carpenter, est bien connue dans la littérature anglaise pour ses écrits philanthropiques.

Le Dr. P. P. Carpenter, après des études faites à Bristol et à l'Université d'Edimbourg, fut d'abord admis parmi les ministres de l'évangile, et publia divers écrits, notamment des hymnes, en cette qualité. Il résigna plus tard cette charge de ministre, pour s'occuper plus particulièrement d'histoire naturelle et spécialement des mollusques.

Un riche marchand Belge, du nom de Frédérick Reigen, ayant collecté une masse considérable de mollusques, pendant un séjour de deux années (1848-50) sur le golfe de Mazatlan, céda au Dr. Carpenter une bonne partie de ses nombreuses captures. Ce fut après l'acquisition de cette précieuse collection que le Dr. se livra, presque exclusivement, à l'étude des mollusques de la côte Ouest de l'Amérique et qu'il publia d'abord, pour la British Association : "*Mollusca of the West Coast of North America*, puis, *Catalogue of the Collection of Mazatlan Shells* (1857) pour le British

Museum, auquel il céda sa précieuse collection, consistant en 8873 espèces, se partageant en 2505 bivalves et 6368 univalves.

Après ces diverses publications en Europe, le Dr. Carpenter passa en Amérique en 1859, et fut de suite occupé à identifier et classer les collections malacologiques de la Smithsonian Institution et autres institutions. En 1865, le savant Européen se fixa permanently à Montréal, obtempérant aux pressantes sollicitations de nombreux amis qui voulaient utiliser ses profondes connaissances pour l'amélioration de l'état sanitaire de cette ville, les questions hygiéniques ayant été depuis longtemps l'objet d'études particulières de sa part.

Le Dr. était alors dans un état de fortune qui pouvait lui permettre de consacrer ses loisirs aux études philanthropiques qui l'avaient déjà si fortement occupé précédemment. Mais survint bientôt la faillite d'une institution monétaire d'Europe dans laquelle il avait placé ses fonds, ce qui l'obligea à travailler de nouveau pour son avenir; et de ce moment il se dévota à l'éducation de la jeunesse à l'Université McGill, institution à laquelle il avait fait don, dès son arrivée en Canada, de sa riche collection de mollusques, à la condition qu'elle serait toujours conservée comme collection spéciale.

Peu d'hommes ont mené une vie plus occupée que ne l'a fait le Dr. Carpenter dans ces dernières années. Constantement attaché à son enseignement, il consacrait encore de longues heures d'étude à préparer des lectures sur l'hygiène, la tempérance etc., et se prêtait habituellement à l'examen de mollusques qu'on lui expédiait de toutes parts, pour s'appuyer de son autorité dans l'identification de différentes espèces.

Nous n'avons pas eu l'avantage de connaître personnellement le Dr. P. Carpenter, mais la correspondance que nous avons entretenue avec lui, nous le faisait juger homme du commerce le plus facile, excessivement poli, et toujours disposé à mettre ses nombreuses connaissances au service de la science. Pour un anglais pur sang, le Dr. Carpenter écrivait le français de manière à laisser à peine entrevoir que c'était pour lui une langue étrangère. Nous devons à son obligeance l'identification d'un bon nombre de mollusques de notre collection, et au moment de sa mort, nous avions encore une boîte toute prête à lui être expédiée.

Le Dr. P. Carpenter avait épousé en 1860, Dlle. Minna Meyer, de Hambourg, qui se mit de suite à l'aider dans ses travaux scientifiques. La mort prématurée de ce savant, encore peu avancé en âge, est doublement à regretter pour le Canada, qui compte encore si peu d'hommes dévoués à la science.